

**Dossier P.3**  
Un patrimoine riche  
à protéger

**Focus P.7**  
« Aujourd'hui Tillou » : Pour  
maintenir l'identité tillolaise

## UNE NOUVELLE APPLICATION MOBILE POUR MIEUX VOUS SERVIR

Aujourd'hui, tout le monde souhaite obtenir les renseignements utiles le plus rapidement possible, pour une commune. Les informations suivantes sont souvent recherchées :

- Horaires et coordonnées des services publics ;
- Liste des associations, commerces, services ;
- Les dernières actualités ;
- L'agenda des manifestations, réunions publiques ;
- Page Facebook.



C'est pour répondre notamment à ces enjeux que la municipalité a décidé de mettre en ligne une nouvelle application gratuite appelée **CityAll**.

**CityAll** est l'application de référence pour rester informé en temps réel de l'actualité de la commune. Elle a été choisie par plus de 1000 villes.

Avec cette application sur votre téléphone portable, vous pourrez également effectuer un signalement (panneau routier détérioré, nid de poule, éclairage public ne fonctionnant pas...). Cela permettra de faire remonter l'information au service de la mairie avec la géolocalisation et la photo prise. Ainsi, vous pourrez suivre le traitement de cette information jusqu'à sa clôture.

### Comment télécharger cette application :

- Aller sur l'**APP STORE** (pour iPhone) ou sur **PLAY STORE** (pour Android) ;
- Télécharger **CITYALL** ([smartphone.lumiplan.com](http://smartphone.lumiplan.com)) ;
- Sélectionner « CHEF-BOUTONNE » dans l'application .

C'est parti, vous êtes dorénavant un citoyen connecté, sur le fil d'information de la commune. Cette application sera disponible à partir de mi-janvier 2025.



## MÉDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF : QUATRE HABITANTS DE NOTRE COMMUNE HONORÉS

Dans le cadre des manifestations liées à la journée mondiale du bénévolat et afin de valoriser l'engagement des acteurs associatifs, quatre habitants de notre commune ont reçu des distinctions honorifiques.

### Médaille d'ARGENT :

- **Monsieur BEAUDOIN Serge** pour son engagement, notamment, auprès des Anciens Combattants ;

### Médailles de BRONZE :

- **Madame BRILLET Brigitte** pour son engagement auprès de Ukraine Mellois en Poitou et du CIF-SP (structure associative de conseil et de formation) ;
- **Madame TAPIN Odile** pour son engagement, entre autre, auprès de la Boutique Solidaire, du Secours Catholique, du CIF-SP ;
- **Monsieur MAGNAN Laurent** pour son engagement auprès du FC Boutonnais.

Nous leur adressons toutes nos félicitations. Nous en profitons également pour remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent quotidiennement au sein des associations. Elles sont une richesse pour tous.



## L'EDITO DU MAIRE

L'année 2024 est déjà derrière nous. Cap sur 2025 !

C'est l'occasion pour moi, de vous présenter, au nom de tous les élus et de tous les agents de la commune, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. Qu'elle vous permette de réaliser vos projets, quels qu'ils soient.

Pour la commune, l'année 2025 sera dans la lignée de 2024 : pleine de projets, pleine de réflexions, pleine d'actions. En effet, de nombreux projets sont en cours et ne seront terminés qu'au cours des prochains mois. Je pense aux travaux de l'îlot Place Cail, de la Grand Rue du Commerce, de la Place du Petit Maure, de la rénovation énergétique du Centre Culturel « La Verrière » et de la salle Raymond Quiard. Toutes ces réalisations sont le fruit de réflexions initiées pour certains sujets depuis de nombreuses années.

C'est bien le rôle des élus de se projeter dans l'avenir et de réfléchir le plus tôt possible aux futurs projets pour la commune, afin de les appréhender au mieux, de trouver les financements nécessaires et d'optimiser l'ensemble.

C'est dans cette perspective que le Conseil Municipal a décidé de lancer une réflexion sur 3 de nos églises : Saint-Gilles à La Bataille, Saint-Sulpice à Tillou et Saint-Chartier à Javarzay. Ces édifices sont importants, tant au niveau religieux qu'au niveau patrimonial. Il n'en demeure pas moins que « posséder » 5 églises nécessite de réfléchir à un échelonnement supportable pour leur préservation. Un article ci-après vous explique la démarche que nous avons engagée.

Pour finir mon propos, je voudrais vous convier aux cérémonies de vœux que nous organisons dans chacune des mairies déléguées. Ce sont toujours des moments privilégiés pour nous élus, de faire connaissance ou d'échanger avec vous sur tous les sujets, au-delà du moment formel. La proximité passe aussi par ces rencontres conviviales, simples et riches.

Fabrice MICHELET

## THE MAYOR'S EDITORIAL



The year 2024 is already here. Let's head to 2025!

This is an opportunity for me to present to you, on behalf of all the elected officials and all the agents of the municipality, our best wishes for happiness and health for this new year. May it allow you to carry out your projects, whatever they may be.

For the municipality, the year 2025 will be in line with 2024: full of projects, full of reflections, full of actions. Indeed, many projects are underway and will not be completed until the next few months. I am thinking of the work on the Place Cail buildings, on Rue du Commerce, Place du Petit Maure, the energy renovation of the Cultural Center and Raymond Quiard hall. All these achievements are the result of reflections initiated for certain subjects for many years.

It is indeed the role of elected officials to look to the future and to think as early as possible about what the important projects will be for the municipality, in order to understand them as best as possible, to find the necessary funding and to optimize the whole.

It is with this in mind that the Municipal Council has decided to launch a reflection on 3 of our churches: St Gilles in La Bataille, St Sulpice in Tillou and St Chartier in Javarzay. These buildings are important, both religiously and in terms of heritage. The fact remains that "owning" 5 churches requires long-term programming for the preservation of these pearls from the past. An article below explains the approach we have taken.

To conclude my remarks, I would like to invite you to the New Year ceremonies that we organize in each of the delegated town halls. Those are always special moments for us elected officials, to get to know each other or to discuss all subjects, beyond the formal moment. Proximity also comes through these simple and rich encounters.

## UN PATRIMOINE RICHE À PROTÉGER

Notre commune compte aujourd'hui 5 églises. Le conseil municipal a engagé une réflexion sur 3 d'entre elles pour envisager des travaux de restauration.

En France, nous comptons environ 45 000 clochers pour 35 000 communes. Ces richesses venues du passé sont néanmoins pour toutes ces communes, des sources de réflexion importantes, tant les travaux peuvent être lourds à porter. Pour notre commune, les élus ont réfléchi à la restauration de 3 d'entre elles dont 2 classées.

A Tillou, avant même la création de la commune nouvelle en 2019, les élus avaient commencé à réfléchir à la **rénovation du retable remarquable qui se trouve à l'intérieur**. Afin d'avoir une vue globale, en 2022, une étude de diagnostic a été lancée pour recenser les désordres présents et déterminer une estimation financière. Si l'ensemble des travaux était réalisé, il faudrait investir 700 000€ TTC pour cette opération, sur cet édifice inscrit aux monuments historiques. Les élus et le cabinet d'architecte Aedificio, vont cependant établir le programme précis des travaux, dans les prochains mois.

Parallèlement, à l'automne 2023, des fissures sont apparues sur le plafond en briques de **l'église Saint-Gilles de La Bataille**. Après une fermeture immédiate par sécurité et une expertise pour connaître l'origine de ce désordre, il est toujours difficile d'appréhender l'ampleur des travaux à réaliser. C'est pour cette raison que les élus ont décidé, en septembre dernier, de confier à un architecte, un audit complet, comme sur l'église de Tillou. Ce diagnostic devrait être connu à la fin du premier semestre.

Enfin, **l'église Saint-Chartier à Javarzay** nécessite aussi des travaux. Un audit complet a été réalisé en 2017 faisant ressortir des préconisations à hauteur de 1 750 000€ TTC. Aujourd'hui, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), financeur puisque l'édifice est classé, est favorable à la mise en place d'un programme de rénovation pour les années à venir. Les élus vont choisir dans quelques semaines l'équipe d'architectes, qui aura pour mission de réaliser cette restauration.

L'enveloppe globale, nécessaire à la rénovation de ces 3 églises, s'avèrera importante, quels que soient les travaux retenus. La DRAC a d'ores et déjà inscrit cette volonté de rénovation dans ses programmes futurs, **pour les églises de Javarzay et de Tillou**. La région Nouvelle-Aquitaine pourrait être aussi un partenaire financier important. Mais cette volonté dépendra bien évidemment des moyens disponibles. Les mesures d'économie, annoncées actuellement, pourraient avoir des impacts significatifs.

L'année 2025 devrait permettre de déterminer les actions pour les 5 années à venir. La DRAC et la commune se sont mis d'accord sur le planning prévisionnel ci-dessous.

	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Eglise Saint-Sulpice de Tillou</b>	Définition du programme de restauration	Travaux			
<b>Eglise Saint-Chartier de Javarzay</b>	Définition du programme de restauration	Lancement de la consultation		Travaux	



Eglise Saint-Sulpice de Tillou



Eglise Saint-Gilles de La Bataille



Eglise Saint-Chartier de Javarzay

S'il reste tout à concrétiser dans ces projets importants, les élus ont pris d'ores et déjà les premières décisions pour la sauvegarde de nos églises. Ces édifices font partie de notre patrimoine, qui dépassent le simple aspect religieux.

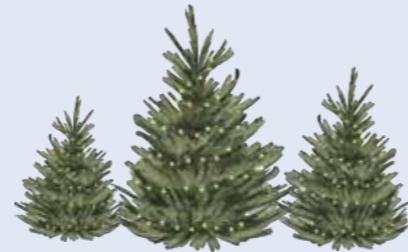
**Restaurer une église, c'est maintenir en vie nos villages.**

## OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN DE NOËL

Pour la 3e année consécutive, vous pouvez déposer, **avant le 31 janvier, votre sapin de Noël, Place Pré à proximité des ateliers municipaux**. Il sera broyé et servira au paillage de nos massifs végétalisés. L'objectif étant, et vous l'aurez compris, de détourner un maximum de déchets végétaux de la déchetterie.

Ainsi, c'est environ une cinquantaine de sapins qui a été valorisée chaque année depuis 2 ans.

Nous pouvons encore mieux faire.



### L'écho des sources

Bulletin municipal de Chef-Boutonne  
N°13 - Janvier Février 2025

Directeur de publication : Fabrice Michelet

Ont participé à ce numéro : Fabrice Michelet, Christian Aubert, Nicole Bettan, Angélique Boursier, Annie Gonnord, Sophie Robion, Cindy Larmoyer, Chrystel Samar, Martine Lenne.

Crédits photos : Mairie de Chef-Boutonne.

Conception graphique : Aurore Calphy et Mélody Clark  
© Mairie de Chef-Boutonne

Imprimé sur papier recyclé. Tiré à 1700 exemplaires.  
Imprimeur : Imprim'RIC 79190 Sauzé-Vaussais

En téléchargement libre sur le site de la mairie : [chef-boutonne.fr](http://chef-boutonne.fr)

## UNE NOUVELLE REGULATION DES PIGEONS

Les pigeons ont investi notre commune, beaucoup trop pour nombre d'habitants qui en subissent les nuisances.

Fientes, plumes et dégradations du bâti sont observées, ce qui nuit à notre patrimoine et aux habitations privées.

Après celle de 2023, une nouvelle opération de régulation des pigeons est donc prévue pour 6 mois, à compter de janvier 2025.

Cette mission a été confiée à une entreprise spécialisée, qui va opérer en centre-ville et à Javarzay.

A l'issue, un bilan permettra de connaître les résultats de l'opération et ses éventuelles suites.

Il est cependant rappelé fermement, qu'il ne faut pas fournir de la nourriture à ces oiseaux, ce qui engendrerait une prolifération difficile à maîtriser et contraire au but poursuivi.



## UN PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU CHEMIN PIETONNIER

La commune de Chef-Boutonne poursuit le **développement des liaisons de circulation douces** sur son territoire.

Actuellement, la densité des véhicules qui empruntent la Route de Melle expose dangereusement les piétons, qui n'ont d'autre choix que de marcher le long de cette voie départementale passagère.

Afin de leur permettre de se déplacer en toute tranquillité aux abords de cette zone, les élus ont décidé l'aménagement d'un **chemin piétonnier** qui donnera la possibilité de manière sécurisée, de rejoindre le carrefour de la Route de Melle.

Ce projet a été rendu possible grâce à une entente entre la commune et Monsieur Clément Madier, dont le local d'activité artisanale est situé à proximité de la Route de Melle, par la cession d'une bande de terrain. Merci à lui pour sa compréhension.

Cette nouvelle voie de circulation dont l'aménagement aboutira sur le **Chemin de l'Aiguillette**, sera réservée aux déplacements des piétons et des vélos.



## SERVICE URBANISME - UN ARCHITECTE CONSEIL TOUJOURS A VOTRE ECOUTE

Depuis 2019, la commune met en place des permanences gratuites avec un **architecte conseil un vendredi après-midi par mois**.

**Monsieur Buffeteau** va à la rencontre des propriétaires pour échanger sur leurs besoins en matière de travaux, afin de les aider à définir leur projet, en accord avec les règles d'urbanisme.

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez contacter **Cindy Larmoyer**, au service urbanisme, au 05 49 29 80 04. Cette dernière se rend également disponible sur rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches.

**+ Service Urbanisme**  
Cindy Larmoyer - 05 49 29 80 04

## LE TIG, UNE PEINE QUI TROUVE SON SENS À CHEF-BOUTONNE

Le **Travail d'Intérêt Général ou TIG**, est une réponse apportée par le tribunal à une infraction commise. Il fait partie de l'arsenal des peines à disposition des juges. La personne condamnée effectue un travail sans rémunération, dans l'intérêt collectif.



Depuis 2011, la commune de Chef-Boutonne a accueilli **19 personnes dans le cadre d'un TIG** pour des durées variant de 70 à 140 heures. Elle offre une solution de proximité pour des personnes majeures, leur permettant de découvrir une nouvelle activité au sein d'une équipe technique. Le tribunal prononce la peine et la durée, le conseiller pénitentiaire d'insertion évalue les compétences et la personnalité, puis contacte la mairie.

Après accord, et entretien, ce sont les chefs d'équipes des services techniques qui accueillent, encadrent et forment si nécessaire.

L'expérience a été jusqu'à maintenant positive, tant pour les personnes accueillies, que pour les équipes des services techniques de la commune. Le TIG au sein de la commune, c'est une démarche citoyenne et responsable qui y trouve tout son sens.

## QUEL EST LE DEVENIR DE LA PÊCHE À L'ÉTANG?

La pêche est un loisir pratiqué par plusieurs centaines de personnes à l'étang de Javarzay.

Jusqu'à maintenant, la **pêche est gérée par la commune et l'association P.E.C.H** était mandatée pour vérifier les cartes de pêche dans le cadre d'un accord. La commune n'est pas en capacité de les vérifier en permanence.



Etang de Javarzay

Le départ de plusieurs membres de cette association risque de remettre en cause ce partenariat avec la commune. Nous tenons cependant à remercier l'implication des adhérents, qui depuis 20 ans, ont contribué au bon fonctionnement de la pêche avec ces vérifications. Sans solution trouvée, la pêche risque d'être compromise.

La commune est donc à la **recherche d'éventuels volontaires pour les contrôles des cartes**. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter la mairie.

## LA MEDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

Cette médaille est une **distinction honorifique décernée aux parents qui ont élevé un ou plusieurs enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile** (familles monoparentales ou enfants en situation de handicap). Elle concerne également les parents qui ont dédié leur vie professionnelle ou leur action bénévole à l'accompagnement, la protection et la défense de l'enfance et des familles.

Cette médaille s'obtient en déposant un dossier CERFA n°15319\*02 à télécharger sur [service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2500](http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2500)

Si vous souhaitez honorer un membre de votre famille, le dossier est à envoyer à la **Mairie ou à l'UDAF des Deux-Sèvres**, qui contrôlera ensuite son contenu, émettra un avis et le transmettra à la Préfecture.

Réception des dossiers de candidature jusqu'en Mars 2025 - étude des dossiers en Avril et réponse aux familles à l'issue de l'examen par la Commission de Contrôle, en Mai 2025.

## MOBILIBUS : UN SERVICE DE PROXIMITÉ APPRÉCIÉ

La mobilité est un sujet récurrent, ou plus exactement l'absence de mobilité, est un enjeu fort et les solutions sont toujours difficiles à trouver pour répondre aux besoins de chacun. Des solutions locales existent.

Depuis 2013, la commune de Chef-Boutonne a mis en place un service de navette, avec les communes limitrophes. Ainsi, tous les samedis matin, le minibus de la commune passe à La Bataille, Loubigné, Loubillé, Ardilleux et Hanc, pour accompagner les personnes qui désirent faire leurs courses au marché de Chef-Boutonne et dans les commerces.

Ce dispositif, s'il a été initié par les différentes municipalités, ne fonctionne que grâce à une équipe de bénévoles habitant ces communes. Ils conduisent, tour à tour, ce minibus. C'est uniquement grâce à ce bénévolat que ce service de mobilité existe toujours. En effet, chaque voyage coûte seulement 1€ (1€ aller et 1€ retour).

Une dizaine de personnes profite donc de cette solution hebdomadaire, et a pris l'habitude d'attendre à heure fixe ce bus matinal.

Aujourd'hui, le circuit proposé correspond aux demandes actuelles mais il pourrait évoluer en fonction des besoins. N'hésitez pas à faire part au CCAS de votre volonté de profiter de cette solution pour une éventuelle adaptation du circuit.

Les chauffeurs bénévoles apprécieraient d'être plus nombreux. Pour cela, si vous êtes intéressé(e) pour faire partie de cette équipe, là aussi, veuillez contacter le CCAS.

En conclusion, grâce aux efforts de tous, ce transport permet à des personnes sans autre solution, de pouvoir se déplacer à Chef-Boutonne, durant quelques heures. Au-delà du transport, ce dispositif permet, à ces personnes souvent isolées, de maintenir un lien social.



Les chauffeurs bénévoles du Mobilibus

## “AUJOURD'HUI TILLOU” : Pour maintenir l'identité tillolaise

« Aujourd'hui Tillou » est une association qui a été créée en 2019 par un groupe de bénévoles, suite à la fusion de la commune avec Chef-Boutonne, pour maintenir la page Facebook du village et l'édition du journal de Tillou.

L'occasion de fédérer autour de projets culturels des habitants du village.

7 bénévoles composent le bureau et proposent des événements culturels locaux depuis 5 ans : Journées des peintres, concerts de musique lyrique dans l'église Saint-Sulpice, animations et visites lors des journées du patrimoine, concert chorale, troc livres, édition et vente du calendrier du village, fêtes franco-britanniques ; autant d'actions qui visent à mettre en valeur le patrimoine tillolais.



Soirée du 13 juillet 2024

En association avec le Foyer Rural, « Aujourd'hui Tillou » participe aux manifestations Vie de Village et de Quartiers organisées par la municipalité.

Les actions permettent de financer des concerts gratuits et l'impression du journal. Le journal « Aujourd'hui Tillou » est édité au rythme de 2 parutions par an. 200 exemplaires sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres.

Le prochain challenge de l'association est de collecter la mémoire des anciens de Tillou.

Le mot d'Élisabeth de Villedon, Présidente : « Grâce à notre équipe disponible et dynamique, c'est notre fierté de faire vivre notre village par nos animations, en concertation avec le Foyer Rural et les autres associations ».

A noter, l'assemblée générale aura lieu le 31 janvier 2025 à 19h à la mairie de Tillou.

Venez rencontrer les membres de l'association autour d'un café à la bibliothèque, tous les samedis à partir de 11h.



Contact : « Aujourd'hui Tillou »  
79.tillou@gmail.com

## DE NOUVELLES ENTREPRISES EN ACTIVITÉ

→ Lucie Lécuyer

Assistante administrative propose ses services aux entreprises et aux particuliers, sur place ou à distance.  
lucie.lecuyer.adm@hotmail.com

Décoratrice d'intérieur dans les Deux-Sèvres et les alentours

Coach Déco, Concept Déco et Shop Déco  
06 69 37 76 78 - luludeco.pro@gmail.com  
Instagram.com/luludeco.pro - Facebook / Lulu Déco



→ Aude Borniche

Assistante administrative et de gestion propose ses services aux artisans et entreprises.

O2 assistante  
06 18 00 59 58 - contact@o2assistante.fr

→ Noémie Falempin, l'Onglerie de Loti

Depuis le 2 décembre, « l'Onglerie de Loti » est installée 20 rue des mimosas.

Plusieurs prestations sont proposées : pose gel, vernis semi permanent, beauté des mains, beauté des pieds et, nouvellement, SPA et HAMMAM.

Rdv au 07 87 77 46 79 ou sur Planity.com  
longleriedeloti@gmail.com

Bienvenue à ces nouvelles entrepreneures.

## “J'ai toujours été émerveillé par le fer qui se transforme”



Portrait de Max Quiard

C'est par ces mots que Max Quiard résume sa passion pour le fer.

Il a commencé à forger dès l'âge de 5 ans et toute sa vie a été consacrée à déformer le fer pour lui donner une nouvelle vie.

Il a été ferronnier tout d'abord à Chef-Boutonne, en qualité d'artisan, jusqu'à sa retraite. Parallèlement à son activité professionnelle, Max Quiard a voulu passer le concours du meilleur ouvrier de France. En 1994, à 50 ans et après un travail de 750 heures pour créer son œuvre, ses pairs lui ont décerné cette distinction, suffisamment rare pour reconnaître son talent, avec une note de 18.5/20.

Depuis sa retraite, Max Quiard a continué à « travailler » le fer ; cette fois-ci uniquement pour créer, pour le plaisir. Installé à Ensigné, il a forgé de nombreuses œuvres, visibles par tous, notamment lors des biennales des métiers d'art.

Beaucoup de Chef-Boutonnais ont déjà eu l'occasion de contempler sa centaine d'œuvres.

L'inspiration pour créer ces œuvres provient de ce qui l'entoure : « Je crée à partir de ce que je vois, je lis, j'entends ». Quasiment chaque matin, Max allume sa forge, prend un morceau de fer, carré ou rond, et minute après minute, ce fer devient une partie d'une œuvre d'art.

Seul ou avec ses collègues de l'association « Les Copains d'enclume » à Celles-sur-Belle, la retraite de ce Chef-Boutonnais est destinée à forger, avant tout pour le plaisir.



Œuvre réalisée par Max Quiard pour le concours du meilleur ouvrier de France

## JANVIER

### VENDREDI 10

**CÉRÉMONIE DES VŒUX**  
Centre Culturel "La Verrière"  
de Chef-Boutonne à 18h30

### SAMEDI 11

**CÉRÉMONIES DES VŒUX**  
Salle des fêtes de La Bataille à 11h30  
Salle des fêtes de Crézières à 14h  
Salle des fêtes de Tillou à 16h30

### **REPAS PAËLLA**

**Miltouzumb**  
Salle du Tilleul à Tillou

### DIMANCHE 19

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**Rêves en marche**  
Centre Culturel de Chef-Boutonne

## FÉVRIER

### SAMEDI 1er

**SOIRÉE COUSCOUS**  
A.R.B.R.E.S

### SAMEDI 15

**SOIRÉE CHOUCROUTE - KARAOKÉ**  
**Miltouzumb**  
Salle du Tilleul à Tillou

### VENDREDI 21

**SPECTACLE**  
Scènes Nomades  
Centre Culturel "La Verrière"  
de Chef-Boutonne à 20h30

## SPECTACLE COLLECTIF SCÈNES NOMADES

**MUSIQUE - CHANSONS** avec **Les P'tits Yeux**  
**Vendredi 21 février** à 20h30  
Centre Culturel "La Verrière" de Chef-Boutonne



et le **Collectif culturel** de Chef-Boutonne  
(Les Amis du Château / Ciné-Chef / Le Foyer culturel)

Depuis plus de 10 ans, ce groupe de chansons françaises touche toutes les générations.

Les six musiciens aiment la scène et ça se voit ! Leur musique est colorée, leur concert mêle chansons d'amour, paroles engagées et ballades romantiques.

**Tout public - 1h30**      **Tarifs : 14€ / 11€/ 9€**



## CÉRÉMONIES DES VŒUX 2025

La Municipalité a le plaisir de vous convier aux traditionnelles cérémonies des vœux :

### Coupon-réponse Vœux 2025

à retourner en mairie

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Nombre de personnes présentes :** .....

Pour la cérémonie de vœux de :

Chef-Boutonne     La Bataille

Crézières         Tillou

- **Chef-Boutonne** – Centre Culturel : **vendredi 10 janvier 2025**, à 18h30.
- **La Bataille** – Salle des fêtes : **samedi 11 janvier 2025**, à 11h30.
- **Crézières** – Salle des fêtes : **samedi 11 janvier 2025**, à 14h.
- **Tillou** – Salle des fêtes : **samedi 11 janvier 2025**, à 16h30.

Cette rencontre avec les habitants nous permet de faire un point sur nos projets, d'échanger et de partager un moment de convivialité.

Afin d'organiser au mieux ces cérémonies, veuillez remplir le coupon-réponse ci-contre et le déposer en mairie ou nous envoyer un mail à : [mairie@chef-boutonne.fr](mailto:mairie@chef-boutonne.fr)

Nous vous attendons nombreux.

**La Municipalité et l'Echo des Sources vous souhaitent une bonne année 2025.**

